

**FICHE SANITAIRE DE LIAISON DE L'ENFANT** (obligatoire)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : / / Sexe : M F

**RESPONSABLE DU MINEUR :**

Nom et prénom du responsable N°1 de l'enfant :

Nom et prénom du responsable N°2 de l'enfant :

Numéros de téléphone en cas d'urgence (fixe et portable)

☎ 1 : ☎ 2 :

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT SA SANTÉ**

L'enfant ou adolescent a-t-il un problème de santé  Oui  Non

L'enfant ou adolescent suit-il un traitement médical durant sa présence à l'accueil de loisirs ou durant le séjour ?  Oui  Non

si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice.) Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

L'enfant ou adolescent est-il allergique ?  Oui  Non

Si oui à quoi : (alimentaire\*, médicamenteuse, insectes, soleil, maquillage...)

\*En cas d'allergie alimentaire avérée, fournir le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAI)

**Vaccins :** Fournir la copie des pages de vaccination du carnet de santé

**RENSEIGNEMENTS UTILES CONCERNANT L'ENFANT**

Repas de l'enfant :  sans recommandation  sans viande  sans porc

Votre enfant ou adolescent porte-t-il des lunettes, lentilles, diabolos, prothèses auditives, appareil dentaire, etc....

**AUTORISATIONS**

- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux activités proposées physiques et sportives  Oui  Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux baignades surveillées  Oui  Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à être transporté dans le véhicule de service de la Ville (7 places) trajet court et occasionnel.  Oui  Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à utiliser les transports bus de ville ou car de location pour les journées d'excursion  Oui  Non
- J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h ou 17h30 (pour le centre sportif)  Oui  Non
- J'autorise mon adolescent à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h30 (horaire hiver)  Oui  Non
- J'autorise la Ville de Faches-Thumesnil à reproduire, publier et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des accueils de loisirs et séjours pour le journal municipal, affiches et documents municipaux, portail internet de la Ville.  Oui  Non

**PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT/ADOLESCENT AUTRES QUE LES RESPONSABLES DU MINEUR**

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

☎ :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

☎ :

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :** le mercredi 4 juin 2025

ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF

**VACANCES D'ÉTÉ**

DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 22 AOÛT 2025 pour ALSH

DU LUNDI 7 JUILLET AU MERCREDI 27 AOÛT 2025 pour Centre sportif

**ACCUEILS DE LOISIRS**

**Inscription à la Maison d'Activités pour la Jeunesse**  
170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47

Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

ou via votre espace famille

**CENTRE SPORTIF**

**Inscription auprès du service des sports, Centre sportif Kléber**  
298, rue Kléber - 03 20 32 42 65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Nom :	Adresse :
Prénom :	Ville :
Age :	Né(e) le : / /
École fréquentée :	Tél (domicile) :
Nom du responsable légal :	Tél (travail) :
Prénom :	E-mail :
	N° allocataire CAF du nord :

**PIÈCE À FOURNIR**

Si vous avez déjà fournis votre dossier administratif 2024-2025 dûment rempli, seule la fiche d'inscription est à déposer. Le dossier administratif est à remettre obligatoirement avant toute inscription. Pour toute inscription, merci de vous assurer que l'attestation d'assurance extra-scolaire de votre enfant est valide pour la période d'inscription.

**!** Les familles qui ne fourniront pas les bons documents ou incomplets seront facturés au tarif maximum et ce sans rétroactivité.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION\*, DE MODIFICATION OU D'ANNULATION :**  
Sont possibles jusqu'au mardi précédent la semaine concernée dans la limite des places disponibles

Je soussigné (e), M(me) \_\_\_\_\_, certifie avoir pris connaissance du règlement des A.L.S.H. disponible à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur [www.ville-fachesthumesnil.fr](http://www.ville-fachesthumesnil.fr) et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date : / / Signature :

J'accepte que la Ville de Faches-Thumesnil recueille mes données et qu'elles soient transmises aux autres services municipaux. Si je ne coche pas, mon inscription ne pourra pas être traitée.

Règlements et tarifs disponibles à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur [ville-fachesthumesnil.fr](http://ville-fachesthumesnil.fr)

# ÉTÉ 2025 ACCUEILS DE LOISIRS

DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 22 AOÛT 2025

## ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ :

### École maternelle (2-6 ans)

Florian  
Mozart

### École primaire (6-12 ans)

Lamartine  
G. Sand

### Adolescent (11-17 ans) \*si l'ado est déjà collégien

MAJ  
J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h

## SÉJOUR COURT DU 21 JUILLET AU 25 JUILLET 2025 :

Je souhaite pré-inscrire mon enfant au séjour court organisé du 21 juillet au 25 juillet dans le cadre des l'ALSH à Dunkerque

### Modalités d'inscription au séjour court

> Avoir des parents qui habitent la commune.  
Puis par ordre de priorité :

> Être inscrit les deux mois d'été en ALSH.  
> Être inscrit 3 semaines en ALSH

> Être inscrit 2 semaines en ALSH  
> Être inscrit 1 semaine en ALSH

## CENTRE SPORTIF :

Votre enfant ira-t-il au centre sportif ? Oui Non Doit-il être conduit ? Oui Non

## DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 1<sup>er</sup> AOÛT 2025.

	Du 7 au 11 juillet					Du 15 au 18 juillet					Du 21 au 25 juillet					Du 28 juillet au 1 <sup>er</sup> août				
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Garderie matin 7h30/9h																				
Matin 9h / 12h																				
Repas du midi																				
Après-midi 13h30 / 17h																				
Garderie soir 17h / 18h30																				
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V

## DU LUNDI 4 AOÛT AU VENDREDI 22 AOÛT 2025.

	Du 4 août au 8 août					Du 11 au 14 août			Du 18 au 22 août				
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	L	M	Me	J	V
Garderie matin 7h30/9h													
Matin 9h / 12h													
Repas du midi													
Après-midi 13h30 / 17h													
Garderie soir 17h / 18h30													
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	L	M	Me	J	V

**!** Chaque case cochée sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical remis à la Maison d'Activités pour la Jeunesse dans les 72h (1 jour de carence sera appliqué)

**REPAS (uniquement pour l'accueil de loisirs) :** Sans recommandation Sans viande Sans porc PAI

**!** Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document



Avec le soutien financier de la CAF de Lille

Si vous optez pour l'inscription papier de votre enfant à l'accueil de loisirs, vous devez déposer les fiches (page 1,2 et 4) remplies à la Maison d'Activités pour la jeunesse 170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47 (Aucune inscription ne sera prise en compte par mail ou voie postale)  
Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

# ÉTÉ 2025 CENTRE SPORTIF

DU LUNDI 7 JUILLET AU MERCREDI 27 AOÛT 2025

De 13h30 à 17h30 - Rendez-vous école Kléber

ACTIVITÉS JUILLET	1 <sup>er</sup> créneau	2 <sup>ème</sup> créneau
	Gym	6 ans et +
GRS		6 ans et +
Foot	6 - 8 ans	9 - 11 ans
Danse	6 ans et +	
Badminton (semaine 1 et 3)		8 ans et +
Tennis (semaine 2 et 4)		8 ans et +
Volley (semaine 1 et 3)		8 ans et +
Hand (semaine 2 et 4)		8 ans et +
Basket (semaine 1 et 3)	6 ans et +	
Flag (semaine 2 et 4)	6 ans et +	
Cirque		6 ans et +
Tennis de table	8 ans et +	
Pétanque		6 ans et +
Jeux d'opposition	6 ans et +	
Roller	8 ans et +	
Multi sport	12 ans et +	12 ans et +
Jeux athlétiques (semaine 1 et 4)		6 - 11 ans

ACTIVITÉS AOÛT	1 <sup>er</sup> créneau	2 <sup>ème</sup> créneau
	Gym	6 ans et +
Jeux d'opposition	6 ans et +	
Cirque		6 ans et +
Tennis de table	8 ans et +	
Basket	6-10 ans	11 ans et +
Hand		6 - 10 ans
Pétanque	6 ans et +	
Danse (semaine 1 et 3)		6 ans et +
GRS (semaine 2 et 4)		6 ans et +
Roller		6 ans et +
Foot	6 - 10 ans	11 ans et +
Sports collectifs (semaine 2,3 et 4)	11 ans et +	

### \* FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE PAR SEMAINE

Bowling / Kayak : 12,75 € supp/semaine

Équitation: 24,20€ supp/semaine

La réservation d'une semaine au centre sportif sera facturée en cas d'absence injustifiée (voir règlement intérieur)

Quotient familial	Tarif à la semaine
0 à 305 €	3,50 €
306 € à 457 €	7,40 €
458 € à 579 €	14,45 €
580 € à 670 €	17 €
671 € à 777 €	18,45 €
778 € à 945 €	20,45 €
946 € à 1158 €	22,50 €
1159 € à 1402 €	24,45 €
1403 € et +	26,80 €
Extérieur	
0 à 670 €	53,10 €
671 à 1158 €	53,75 €
1159 € et +	54,45 €

**!** \*L'enfant ne pourra pas s'inscrire deux fois par an sur la même activité à prestation

JUILLET	Activité 1 <sup>er</sup> créneau	âge	Activité 2 <sup>ème</sup> créneau	âge
S1 du 7 au 11 juillet	Équitation	6-11 ans	Kayak	8 ans et +
S2 du 15 au 18 juillet	Équitation	6-11 ans	Golf	8 ans et +
S3 du 21 et 25 juillet	Équitation	6-11 ans	Kayak	8 ans et +
S4 du 28 juillet ou 1 <sup>er</sup> août			Bowling	8 ans et +

AOÛT	Activité 1 <sup>er</sup> créneau	âge	Activité 2 <sup>ème</sup> créneau	âge
S1 du 4 au 8 août	Bowling	6 - 10 ans	kayak	8 ans et +
	Golf	11 ans et +		
S2 du 11 au 14 août	Golf	6 - 10 ans	kayak	8 ans et +
S3 du 18 au 22 août	équitation	6 - 10 ans	kayak	8 ans et +

## DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 1<sup>er</sup> AOÛT JUILLET 2025

	S1 du 7 au 11	S2 du 15 au 18	S3 du 21 au 25	S4 du 28 juillet au 1 <sup>er</sup> août
1 <sup>ère</sup> Activité :				
2 <sup>ème</sup> Activité :				

## DU LUNDI 4 AOÛT AU MERCREDI 27 AOÛT 2025

	S1 du 4 au 8	S1 du 11 au 14	S3 du 18 au 22	S4 du 25 au 27
1 <sup>ère</sup> Activité :				
2 <sup>ème</sup> Activité :				

## LIAISON ENTRE ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF :

Votre enfant ira-t-il le matin dans un accueil de loisirs municipal ?

Oui Non

Si oui, lequel

A. France G. Sand

Si votre enfant participe à l'accueil de loisirs municipal le matin et mange à la cantine, il sera pris en charge par nos soins et conduit au centre sportif